

Châtellerault, le 17 SEP. 2020

Service : Vie associative
Dossier suivi par : Didier BEGEAULT
Fonction : Responsable du service
Tél : 05 49 93 02 99
@ : vie-associative@ville-chatellerault.fr

Mesdames et Messieurs
Les Présidents d'associations

Objet : Demande de subventions pour l'exercice 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'aurais aimé, comme chaque année, vous remercier pour les actions que vous avez conduites sur le territoire et vous présenter mes vœux de réussite à l'occasion de cette rentrée. Malheureusement, 2020 en a décidé autrement et tous nos efforts se sont concentrés pour faire face à la pandémie. Durant cette épreuve, qui n'est pas terminée, j'ai assisté à un formidable élan de solidarité auquel nombre d'entre vous ont participé. Permettez-moi ici de vous en remercier chaleureusement.

Les subventions attribuées pour l'exercice 2020 étaient destinées à financer le fonctionnement de vos structures mais aussi des projets qui ne se sont pas tous réalisés en raison de la situation sanitaire. Dans ce cas, j'ai décidé de ne pas demander leur remboursement et vous invite à réaffecter ces crédits sur des projets 2021 et d'en tenir compte dans votre nouvelle demande.

Aussi, si vous souhaitez, au nom de votre association, adresser une demande de subvention à la Ville de Châtellerault, je vous remercie de la faire parvenir au plus tard le **vendredi 23 octobre 2020**. Vous ne pourrez pas cumuler avec une demande à la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault.

Pour solliciter une subvention, veuillez :

- récupérer l'**imprimé de demande**, le **formulaire de compte de résultat et de bilan** ainsi que la notice sur le site www.ville-chatellerault.fr dans la rubrique animations/associations/services-aux-associations,
- **accompagner le dossier d'un courrier**, qui précise le montant sollicité, à l'attention de **Monsieur le Maire**,
- joindre les pièces justificatives demandées,
- adresser l'ensemble à :

Monsieur le Maire
Service Vie Associative
Hôtel de Ville – 78 boulevard Blossac – CS 10 619
86106 CHATELLERAULT CEDEX

Vous trouverez, sur la même page que les formulaires, les états récapitulatifs des subventions directes et indirectes attribuées par la ville pour l'exercice 2019. Ces éléments vous permettront de renseigner les rubriques contributions en nature.

Pour vous aider dans le montage de votre dossier, le service vie associative est à votre disposition pour toute information ou pour **un accompagnement personnalisé sur simple rendez-vous**, téléphone 05.49.93.02.99.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Jean Pierre Abelin
Jean-Pierre ABELIN